

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2024, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

MEMBRES PRÉSENTS :

Claude Charron
Délégué Ville de Sherbrooke

Catherine Boileau
Déléguée Ville de Sherbrooke

Denis Savage
Délégué MRC du Haut-Saint-François

Nathalie Bresse
Déléguée MRC du Haut-Saint-François

Eugène Gagné
Délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

MEMBRES ABSENTS :

Joanie Bellerose
Déléguée substitut Ville de Sherbrooke

Christelle Lefèvre
Vice-présidente
Déléguée Ville de Sherbrooke

Robert Roy
Président
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

Jean-Jacques Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris

Louis Longchamps
Directeur du développement durable et des
relations externes de Valoris

Ingrid Dubuc
Directrice Bureau de l'environnement Ville de
Sherbrooke

Geneviève Morin
Coordonnatrice administrative de Valoris

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

En l'absence du président et de la vice-présidente, Mme Nathalie Bresse déclare la séance ouverte à 14 h 04.

1.5 ÉLECTION PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2024-05-30-1316

Élection présidente d'assemblée

Proposé par le délégué Eugène Gagné,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que Mme Nathalie Bresse est nommée présidente d'assemblée.

2. L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2024-05-30-1317

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le délégué Eugène Gagné,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 30 mai 2024 soit et est adopté.

4. PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2024-05-30-1318

Adoption du procès-verbal du 25 avril 2024

Proposé par le délégué Claude Charron,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion du 25 avril 2024.

Que le procès-verbal de la réunion du 25 avril 2024 soit et est approuvé.

RÉSOLUTION 2024-05-30-1319

Adoption du procès-verbal extraordinaire du 7 mai 2024

Proposé par le délégué Denis Savage,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 7 mai 2024.

Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 7 mai 2024 soit et est approuvé.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

DOSSIER 2024-05-30-0052

Période de questions des personnes présentes

Aucune question des citoyens n'a été déposée sur le site internet.

6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

7. CORRESPONDANCE

8. FINANCES

RÉSOLUTION 2024-05-30-1320

Liste des chèques émis du 16 avril au 15 mai 2024

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste des chèques émis entre le 16 avril 2023 et le 15 mai 2024 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2024-05-30-1321

Suivi budgétaire au 30 avril 2024 du budget de fonctionnement 2024 adopté

Proposé par le délégué Claude Charron,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le suivi budgétaire au 30 avril 2024 du budget de fonctionnement 2024 adopté soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2024-05-30-1322

Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris

Proposé par le délégué Eugène Gagné,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – avril 2024 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2024 soit et est déposée.

9. INFRASTRUCTURES

RÉSOLUTION 2024-05-30-1323

Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel avril 2024 / cumulatif 2023

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le bilan mensuel et cumulatif au 30 avril 2024 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2024-05-30-1324

Extras au contrat de services professionnels avec Stantec

CONSIDÉRANT QUE conformément aux articles 4.2.1 et 4.2.2 du *Chapitre 4 – Délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats* du Règlement n° 5 de la Régie intermunicipale, ces dépenses supplémentaires doivent être approuvées par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE les modifications conservent un caractère accessoire par rapport au projet initial et elles n'en changent pas la nature;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit de modifications qui permettront d'optimiser les coûts de construction de l'usine de traitement des eaux;

Proposé par le délégué Eugène Gagné,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

QUE Valoris autorise les travaux supplémentaires dans le cadre de l'appel d'offres 2021-07 - *Services professionnels pour les plans et devis pour la modification du système de traitement des eaux de lixiviation du LET de Valoris* pour un montant total de 230 619 \$ (avant taxes) à Stantec.

RÉSOLUTION 2024-05-30-1325

Autorisation de signature dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées

CONSIDÉRANT QUE Valoris pourra bénéficier d'aide financière dans le cadre de ses travaux de mise en végétation de la sablière et de tout autre projet de mise en valeur des forêts privées;

Proposé par le délégué Claude Charron,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

QUE la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke (Valoris) autorise le directeur général à signer pour et au nom de Valoris dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées telle que définie par les articles 117.1 à 124 de la Loi sur les forêts (L.R.Q., chapitre F-4.1).

10. RÈGLEMENTS
11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS
12. AFFAIRES NOUVELLES
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 15.

La présidente d'assemblée

Nathalie Bresse, déléguée MRC du Haut-Saint-François

Le secrétaire

Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris